



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

**Regard sur
l'économie
et les entreprises
lyonnaises n°57**

MARS
2023

L'économie résiste malgré une conjoncture compliquée

SYNTHÈSE

L'économie lyonnaise termine l'année 2022 sur un bilan globalement positif, en dépit d'une situation conjoncturelle incertaine et de l'impact de la hausse des prix sur les ménages et dans certains secteurs (en particulier l'industrie, la construction ou le transport). Malgré un deuxième semestre en retrait, l'activité des entreprises montre une bonne résistance, engendrant des investissements et d'importants besoins en recrutement. Le nombre d'emplois salariés dans le secteur privé est ainsi en forte hausse depuis un an, alors que le taux de chômage se réduit et atteint un niveau particulièrement bas (6,2 % dans la zone d'emploi de Lyon au troisième trimestre). L'année 2022 a été également dynamique sur le marché lyonnais de l'immobilier de bureaux.

Si les effets de la crise énergétique sont moins marqués qu'il n'avait été craint au début de l'hiver, les perspectives pour l'année 2023 restent marquées par l'inflation, par des difficultés de recrutement qui perdurent (dans le bâtiment par exemple) et par des carnets de commande qui s'érodent depuis plusieurs mois dans l'industrie. Les défaillances d'entreprise sont reparties à la hausse depuis l'automne et devraient retrouver un niveau plus élevé que celui constaté pendant la crise sanitaire. Les prévisions pour l'année 2023 restent malgré tout positives, notamment dans les services marchands, avec une croissance, certes plus modeste qu'en 2022, de l'activité.

Achévé de rédiger le 28 février 2023

| | |
|---|--------------------|
| Focus Aderly | 2 |
| L'activité économique locale | 3 |
| Les emplois salariés privés | 4 |
| Les recrutements | 6 |
| Les demandeurs d'emploi | 8 |
| Le taux de chômage | 10 |
| Les bénéficiaires du RSA | 11 |
| Les créations d'entreprise | 12 |
| Les défaillances d'entreprise | 13 |
| L'immobilier d'entreprise | 14 |
| Les événements d'entreprise | 15 |

Focus : l'Aderly, au croisement des impacts des entreprises et des territoires

Rédigé par :



En savoir plus

Site internet : www.aderly.fr

Lexique

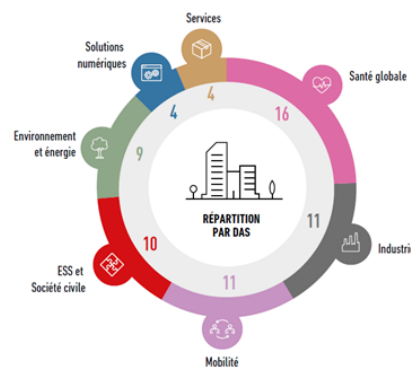
DAS :
Domaine d'activité stratégique

65 entreprises implantées en 2022

En 2022, l'Aderly a accompagné l'implantation en région lyonnaise de 65 entreprises dont 40 % de projets internationaux, représentant au total la création de 1 452 emplois à trois ans. Parmi ces 65 projets, dix ont été implantés dans les territoires partenaires hors de la métropole de Lyon, comme la métropole de Saint-Etienne ou la communauté d'agglomération Porte de l'Isère. Le portefeuille de projets en cours ne faiblit pas, témoignant de l'attractivité continue du territoire (environ 300 projets).

Ces implantations viennent renforcer les filières prioritaires du territoire puisque la santé représente le premier secteur avec seize implantations. L'industrie, la mobilité et l'énergie représentent par ailleurs ensemble un tiers des projets, témoignant de l'attractivité du territoire pour les projets innovants de l'industrie (décarbonation, circularité des ressources, digitalisation).

Répartition des implantations par DAS



Enfin, on peut noter que l'Agence a attiré un nombre important de projets issus de l'Économiesocialeetsolidaire(ESS),notamment en partenariat avec Ronalpia, association d'accompagnement de l'entrepreneuriat social.

Une contribution globale au territoire

Face à la pénurie de talents et de foncier, à la crise énergétique et à l'urgence climatique, l'Aderly s'est engagée dans un processus de plan stratégique visant à ajuster sa mission pour les années à venir. En 2022, l'Agence a déjà bien intégré cette nouvelle orientation puisque 72 % des projets implantés sont à impact positif, dont un tiers contribue à plus de deux impacts en même temps (cf. encadré). Au-delà d'une stricte mesure d'impacts des projets, l'Agence accompagne les entrepreneurs et investisseurs dans leurs projets d'implantation pour les configurer au mieux au territoire et renforcer leurs impacts positifs (optimisation de la demande foncière, établissement de coopérations...).

Cette nouvelle orientation qui va s'approfondir avec le plan stratégique en cours de définition, vise à renforcer toujours davantage la contribution socio-économique de l'Aderly au territoire. Cette contribution est par ailleurs mesurée par une étude à dix ans. La dernière vient de paraître et montre que l'action de l'Aderly a permis de contribuer à hauteur de 12 % à la création d'emploi dans le territoire, en générant 12 100 emplois directs et 36 000 emplois indirects sur les dix dernières années.

Une stratégie d'impacts

L'Aderly s'est engagée dans une stratégie d'impact visant à concentrer son action sur des projets à forte valeur ajoutée pour le territoire et porteurs d'impacts positifs. **Cinq types d'impacts ont été définis :**

- impact productif pour renforcer la souveraineté industrielle, en faisant pivoter les procédés et les métiers pour permettre une réindustrialisation à haute valeur ajoutée ;
- impact sociétal pour valoriser le capital humain, favoriser l'accès à l'emploi de tous profils, âges et compétences ; des plus diplômés aux plus fragiles ;

- impact territorial pour rééquilibrer le développement économique, à une échelle élargie aux territoires voisins et périphériques ;
- impact environnemental pour accélérer la décarbonation du territoire, en attirant des innovations de rupture et en accompagnant la transformation écologique des entreprises ;
- impact coopératif pour ancrer les entreprises implantées au sein des écosystèmes locaux, en leur permettant de se connecter aux chaînes de valeur locales, de développer des partenariats avec les milieux académiques et les pôles d'innovation sectoriels.

L'activité économique locale

Sources

- Banque de France – Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes - Janvier 2023
- Banque de France – Les entreprises en région : bilan 2022 et perspectives 2023 - Février 2023
- Banque de France – Point sur la conjoncture française - Février 2023
- Insee Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture régionale, n°35 - Janvier 2023
- Insee – Point de conjoncture - 7 février 2023
- Urssaf – Conjoncture 2^e trimestre 2022, Stat'ur Auvergne-Rhône-Alpes, n°36 - Janvier 2023
- CCI Auvergne-Rhône-Alpes – Conjonct' Aura TPE-PME - Février 2023

Un fléchissement de l'activité en fin d'année 2022

Les derniers mois de l'année 2022 ont confirmé le ralentissement de l'activité perceptible depuis l'été en région lyonnaise. La fin d'année s'est révélée cependant moins difficile qu'attendu, avec des effets de la crise énergétique moins marqués qu'on ne pouvait le craindre au début de l'hiver. Au niveau national, l'activité économique a été relativement stable au quatrième trimestre : la progression du Produit intérieur brut (PIB) en volume ralentit (+0,1 % en variation trimestrielle, après +0,2 % au 3^e trimestre et +0,5 % au 2^e trimestre) mais ne recule pas. En revanche, la consommation des ménages décroît en fin d'année (-1,2 % au 4^e trimestre après +0,4 %), tirée vers le bas par la consommation en biens et par les effets de l'inflation, qui s'établit à +6 % en moyenne annuelle.

Un bilan 2022 positif

Au niveau national, le PIB annuel a augmenté de 2,6 % entre 2021 et 2022, principalement grâce au rebond enregistré au premier semestre.

Au niveau régional, l'enquête annuelle de la Banque de France auprès des entreprises souligne la résilience dont a fait preuve l'économie locale en 2022, malgré les vents contraires (résurgence épidémique en début d'année, conflit en Ukraine, crise énergétique notamment). Les entreprises industrielles ont enregistré une croissance significative de leur chiffre d'affaires en 2022 (+12 %), avec de bonnes performances à l'export (+16,5 %). Dans les services marchands, la forte augmentation du chiffre d'affaires (+21,5 %) est portée

par une très forte croissance dans le secteur de l'hébergement-restauration et dans une moindre mesure dans l'ingénierie et les études techniques. Ces évolutions positives résultent de deux effets combinés : un effet volume et un effet prix. Concernant la rentabilité, une divergence est constatée entre les entreprises industrielles (dont plus d'un tiers ont enregistré une baisse des marges en 2022) et les services (où les trois quarts des entreprises affichent une hausse ou une stabilité).

Un ralentissement attendu en 2023

Les perspectives pour 2023 sont plus mesurées et un ralentissement de la croissance des chiffres d'affaires est anticipé par les entreprises. Selon l'enquête régionale de la Banque de France fin janvier, les carnets de commande dans l'industrie sont en baisse depuis plusieurs mois et jugés désormais inférieurs aux attentes, avec des perspectives de production mitigées. Dans les services marchands en revanche, la demande est toujours importante et les prévisions d'activité sont favorables pour le début d'année ; les prix ont été revus à la hausse, afin d'intégrer les effets des augmentations des salaires et des prix des intrants (énergie, carburant, etc.). Les carnets de commande se maintiennent également à un niveau élevé dans le bâtiment.

L'enquête de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes confirme la dégradation des perspectives d'activité pour le premier semestre 2023. Pour l'ensemble des TPE-PME interrogées, c'est la perspective d'une stabilité du chiffre d'affaires qui l'emporte (41 % des répondants), et celles qui prévoient une hausse sont moins nombreuses que celles qui prévoient une baisse (22 % contre 29 %). Les principaux freins rencontrés sont la hausse du prix des intrants, les difficultés de recrutement et les hausses de salaires.



Les emplois salariés du secteur privé

Clés de lecture

Champ : emplois salariés de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, hors intérim. N'inclut pas les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, les salariés à domicile des ménages et les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole.

Source : Urssaf Rhône-Alpes. Données brutes, évolutions annuelles.

Périmètres : EPCI du carré métropolitain, CTM de la métropole de Lyon

Lexique

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

CTM : Conférence territoriale des maires (regroupement des communes de la métropole de Lyon par bassin de vie)

CC : Communauté de communes

CA : Communauté d'agglomération

Aire d'attraction : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'UrbaLyon

Une hausse du nombre d'emplois en un an

Les effectifs salariés poursuivent globalement leur croissance au troisième trimestre 2022. A l'échelle du carré métropolitain, ce sont 26 700 emplois supplémentaires qui sont comptabilisés en un an, soit une augmentation de 2,4 %. Tous les grands secteurs d'activité contribuent à cette hausse, de façon plus ou moins marquée : l'emploi progresse fortement dans les services aux entreprises, finance, immobilier (+3,9 %) et dans les services aux particuliers (+3,5 %), alors que la croissance de l'emploi dans le BTP ralentit (+0,4 %). L'emploi dans l'industrie, l'énergie et l'environnement évolue toujours positivement (+1 %, soit 2 260 emplois supplémentaires).

Quelques spécificités territoriales

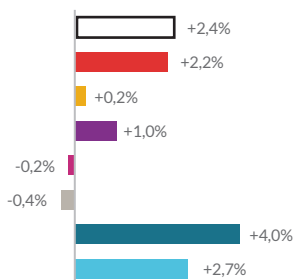
La dynamique de l'emploi varie selon les territoires. Des hausses supérieures à +3,5 % en un an sont enregistrées dans les CC du Pays mornantais, des Rives de l'Ain - Pays du Cerdon ou des Monts du Pilat. Certaines intercommunalités enregistrent un recul, qui reste cependant limité (il ne dépasse pas 200 emplois par EPCI) : c'est le cas dans les CC du Pays de l'Ozon et de la Côtière à Montluel, ainsi que la CA Annonay Rhône Agglo.

La métropole de Lyon enregistre une hausse similaire à celle du carré métropolitain : +2,4 % en un an. Cette progression est tirée non seulement par les services aux entreprises (+4 %) et par les services aux particuliers (+2,7 %), mais aussi par l'industrie, l'énergie l'environnement, avec 1 670 emplois supplémentaires en un an et une hausse de +2,2 %. Au sein de la métropole, les CTM de Lyon et de Ouest Nord enregistrent les hausses les plus fortes de l'emploi, avec respectivement +4 % et +3,4 %, et ce malgré une légère baisse du nombre de salariés dans le commerce de détail dans ces deux territoires. Deux CTM connaissent une baisse de l'emploi en un an : Plateau Nord (-1,2 %), avec notamment un recul important dans le commerce de gros, et Lômes et coteaux du Rhône (-0,7 %), qui cumule les baisses dans plusieurs secteurs d'activité dont le commerce de gros, le transport-logistique et les services aux entreprises.

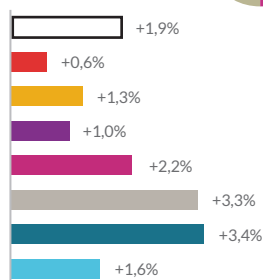
Evolution de l'emploi en un an par grand secteur d'activité dans les huit plus grands EPCI de l'aire d'attraction de Lyon et nombre d'emplois salariés privés au 3^e trimestre 2022



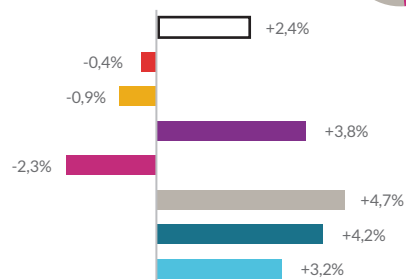
Métropole de Lyon
592 500 emplois salariés



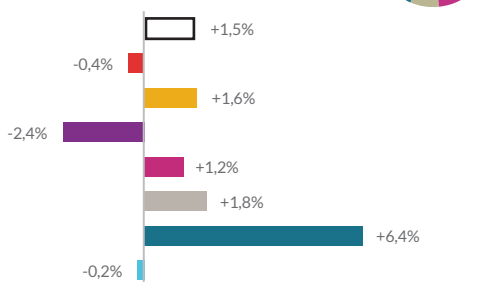
CA Porte de l'Isère
38 900 emplois salariés



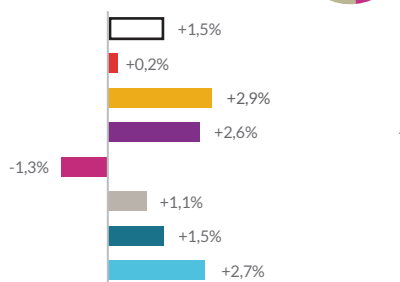
CC de l'Est lyonnais (CCEL)
24 600 emplois salariés



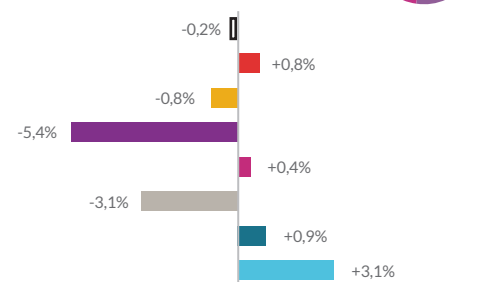
CA Villefranche Beaujolais Saône
23 200 emplois salariés



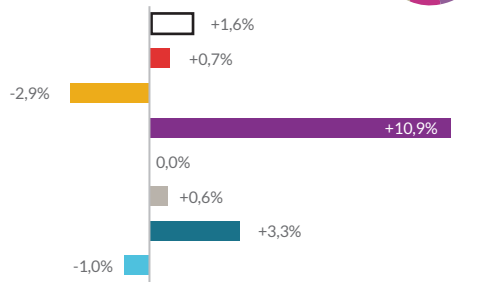
CA Vienne Condrieu
21 900 emplois salariés



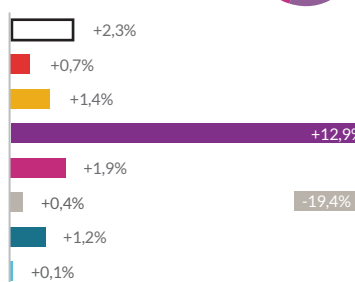
CC Plaine de l'Ain
21 100 emplois salariés



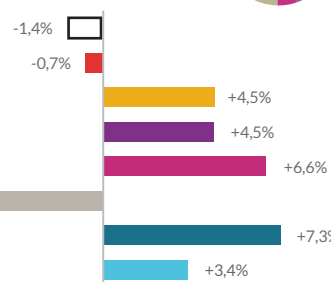
CC de la Vallée du Garon
15 200 emplois salariés



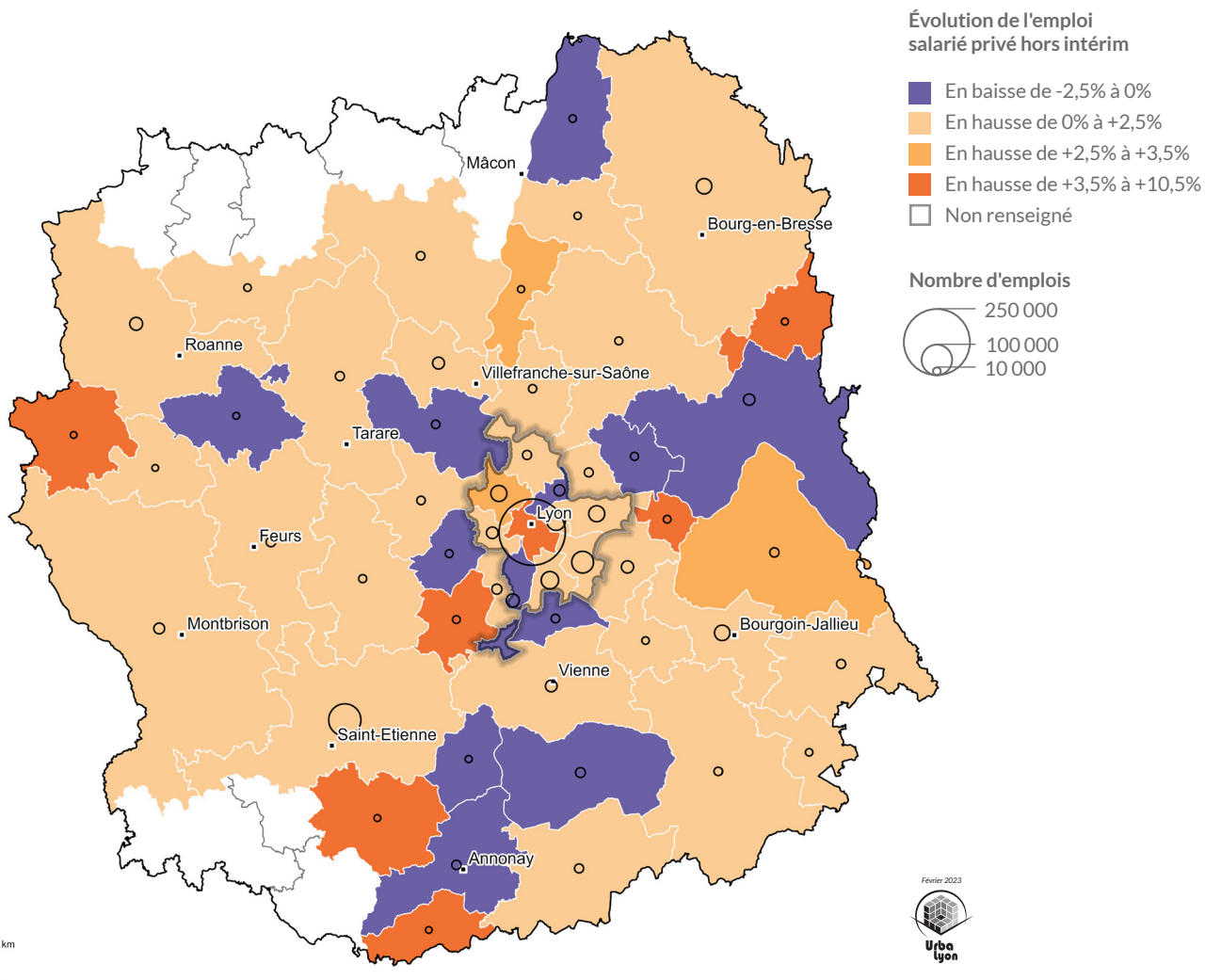
CC de Miribel et du Plateau
10 100 emplois salariés



CC du Pays de l'Ozon
9 400 emplois salariés



Nombre d'emplois salariés privés au 3^e trimestre 2022 par EPCI et CTM de la métropole de Lyon et évolution en un an





Les recrutements

Définitions

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : formalité obligatoire qui doit être effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Ne sont comptés ici que les contrats d'au moins un mois hors intérim.

Source : Open data Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes (www.observatoire-emploi-ara.fr) - Urssaf, CCMISA. Données corrigées des variations saisonnières.

Périmètres :

EPCI de l'aire d'attraction de Lyon

Lexique

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

CC : Communauté de communes

CA : Communauté d'agglomération

Aire d'attraction : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

Une dynamique de recrutements toujours forte en 2022

L'année 2022 s'inscrit dans la continuité de 2021 avec une intensité néanmoins plus modérée. Le nombre de recrutements a progressé de 14,3 % dans la métropole de Lyon au cours de l'année. En 2022, la CC de l'Est lyonnais (+15,4 %) et la métropole de Lyon (+14,3 %) ont été les plus dynamiques, la CC de la Vallée du Garon (+2,8 %), la CC de la Plaine de l'Ain (+5,1 %), la CA Villefranche Beaujolais Saône (+5,3 %), les moins dynamiques.

Dans la métropole de Lyon, 75 % des recrutements interviennent dans le secteur des services, qui concentre également la majorité des embauches dans les huit autres EPCI d'analyse. Les entreprises des communautés de communes de Miribel et du Plateau et de la Plaine de l'Ain sont celles qui proposent le moins d'embauches dans les services (respectivement 52 % et 54 %). Le commerce est sur-représenté dans la CC de Miribel et du Plateau avec une embauche sur quatre et l'industrie représente une embauche sur cinq dans la Plaine de l'Ain.

La part des CDI en augmentation sensible

Les CDI représentent entre 58 % et 74 % des recrutements de l'année 2022 selon les EPCI. Ils pèsent pour 61 % du total des embauches dans la métropole de Lyon. La part des CDI a progressé dans l'ensemble des territoires, jusqu'à six points dans la CA Villefranche Beaujolais Saône où elle est passée de 55 % en 2021 à 61 % en 2022. Ces évolutions té-

moignent du souhait des entreprises de renforcer durablement leurs effectifs, dans un contexte de reprise forte de l'activité et de difficultés croissantes de recrutement. Cette tendance s'accompagne d'un recul général de la proportion d'embauches temporaires de courte durée (contrats de 1 à 6 mois).

La restauration, le nettoyage, l'aide à domicile régulièrement dans le trio de tête des recrutements

La restauration traditionnelle ou de type rapide figure parmi les secteurs les plus recruteurs de cinq des neuf EPCI étudiés. Dans la métropole de Lyon, elle concentre 10 % des embauches en 2022, dans la CA Porte de l'Isère 9,6 % et dans la CC de la Plaine de l'Ain 8,1 %.

Le secteur du nettoyage est notamment dynamique dans la CA Villefranche Beaujolais Saône (le nettoyage de locaux y est le premier secteur recruteur en 2022) et dans la CC de Miribel et du Plateau (le nettoyage courant des bâtiments y est le premier secteur recruteur).

L'aide à domicile est particulièrement représentée dans les recrutements de la CA Vienne Condrieu avec près d'une embauche sur quatre en 2022. Elle est également dans le trio de tête de la CC de la Vallée du Garon.

Le territoire de la CC de l'Est lyonnais, compte tenu de son tissu économique, concentre les volumes d'embauche les plus importants dans les secteurs du transport (notamment le fret) et de la logistique.

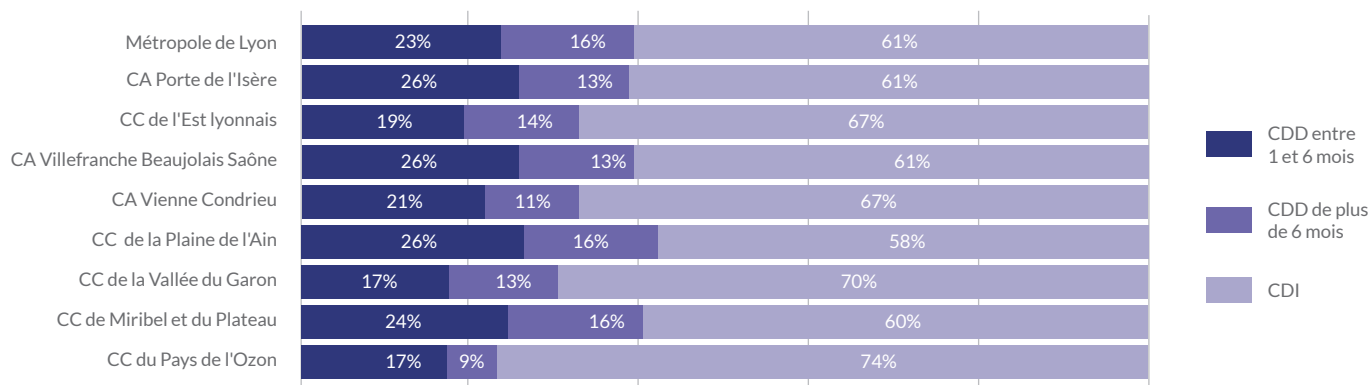
Evolution des recrutements depuis 2017 (base 100)

Base 100 en 2016



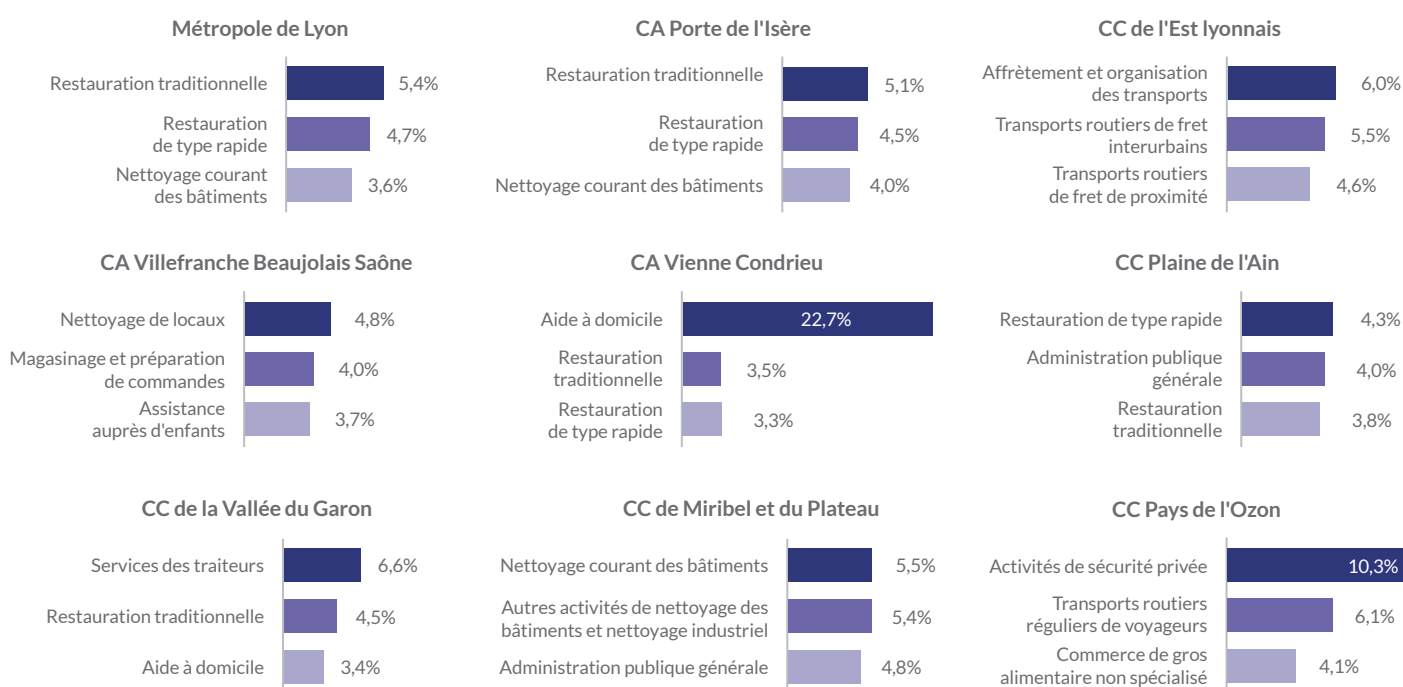


Répartition des recrutements par type de contrat en 2022

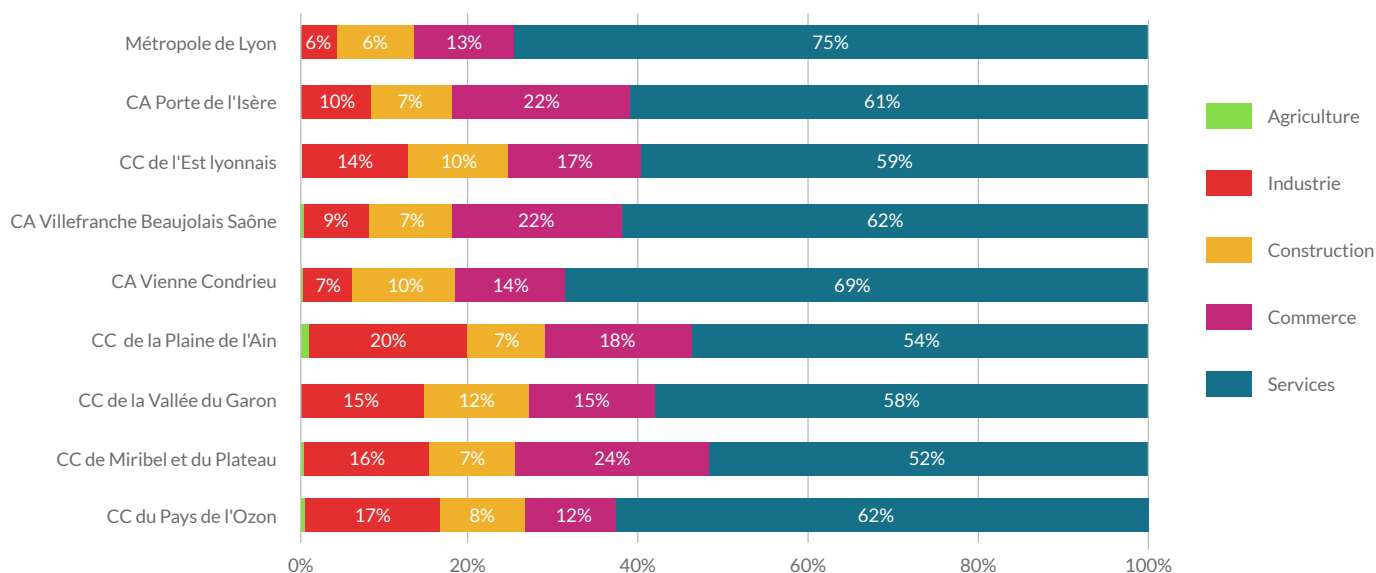


Principaux secteurs recruteurs en 2022

Part respective des trois premiers secteurs recruteurs dans l'ensemble des recrutements d'au moins un mois



Répartition des recrutements par grands secteurs en 2022



Les demandeurs d'emploi

Clés de lecture

Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories A sont sans emploi.

Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78 h et moins au cours du mois).

Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78 h au cours du mois).

Source : Pôle emploi – STMT et Open data Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

(www.observatoire-emploi-ara.fr) :

données brutes ; sauf les courbes d'évolution : données CVS

Périmètres : métropole de Lyon et sept autres plus grands EPCI de l'aire d'attraction de Lyon

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit

Fin décembre 2022, dans la métropole de Lyon, les demandeurs d'emploi de catégories ABC sont moins nombreux qu'un an auparavant : leur nombre a diminué de 4,9 % sur la période. A fin décembre 2022, 117 400 personnes sont demandeurs d'emploi. La baisse est très marquée pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé au cours du mois (catégorie A) avec -10,8 % en un an. Fin 2022, 64 900 personnes sont inscrites en catégorie A. Le poids de cette catégorie continue de diminuer : elle représente désormais 55 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi, contre plus de 70 % en avril-mai 2020.

La baisse s'observe également dans les EPCI voisins

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC diminue en un an dans tous les EPCI voisins, à l'exception de la CC Vallée du Garon,

(+2,1 %). Comme au trimestre précédent, les deux diminutions annuelles les plus fortes concernent la CA Vienne Condrieu (-6,5 %) et la CC de l'Est Lyonnais (-7,4 %).

A l'instar de la métropole de Lyon, les baisses sont plus fortes s'agissant des demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A). En particulier, dans la CA Villefranche Beaujolais Saône ainsi que dans la CC de l'Est Lyonnais, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue respectivement de -11,0 % et -13,5 %.

Les demandeurs d'emploi à temps partiel peinent à profiter de ce contexte

Les demandeurs d'emploi ayant une activité réduite (catégories B et C) sont en revanche plus nombreux : +3,6 % dans la métropole en un an. Leur nombre diminue uniquement dans la CA Vienne Condrieu Agglomération (-1,2 %) et dans la CA Villefranche Beaujolais Saône (-0,5 %).

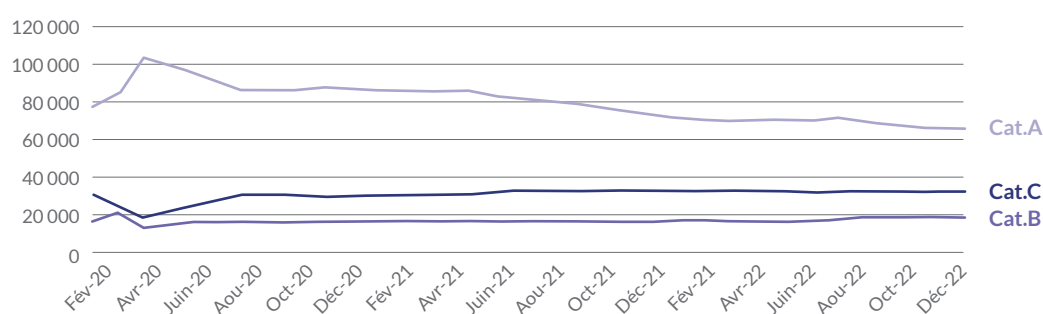
Nombre de demandeurs d'emploi (DE) fin décembre 2022 et évolution en un an

Données brutes

| | DE cat ABC | Évolution en un an | DE cat A | Évolution en un an |
|---|------------|--------------------|----------|--------------------|
| METROPOLE DE LYON | 117 430 | -4,9% | 64 950 | -10,8% |
| CA PORTE DE L'ISERE | 8 970 | -4,3% | 4 720 | -8,1% |
| CA VIENNE CONDRIEU | 5 780 | -6,5% | 3 250 | -10,2% |
| CC PLAINE DE LAIN | 5 640 | -2,8% | 2 900 | -6,0% |
| CA VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE | 5 500 | -6,4% | 2 950 | -11,0% |
| CC EST LYONNAIS | 2 000 | -7,4% | 1 040 | -13,5% |
| CC VALLEE DU GARON | 1 810 | +2,1% | 980 | -0,7% |
| CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU | 1 380 | -1,4% | 730 | -6,9% |

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre février 2020 et décembre 2022 dans la métropole de Lyon

Données cvs



Un contexte qui profite plus aux demandeurs d'emploi de longue durée

Fin décembre 2022, la baisse globale du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (-10,8 % en un an dans la métropole de Lyon) profite aussi bien aux femmes (-10,5 %) qu'aux hommes (-11,0 %). Elle concerne toutes les catégories d'âge et ne s'adresse plus préférentiellement aux jeunes.

Elle bénéficie nettement aux personnes éloignées durablement du marché du travail, en recherche d'emploi depuis au moins un an. Leur nombre chute de 19,6 % en un an (soit 5 600 personnes de moins). La baisse est encore plus marquée chez les personnes en recherche d'emploi depuis au moins deux ans, avec -21,2 %. Ces évolutions favorables résultent probablement de la dynamique actuelle du marché de l'emploi, conjuguée au plan massif de formation des demandeurs d'emploi de longue durée mis en place depuis octobre 2021.

Des déséquilibres pour certains métiers entre demandes et offres d'emploi

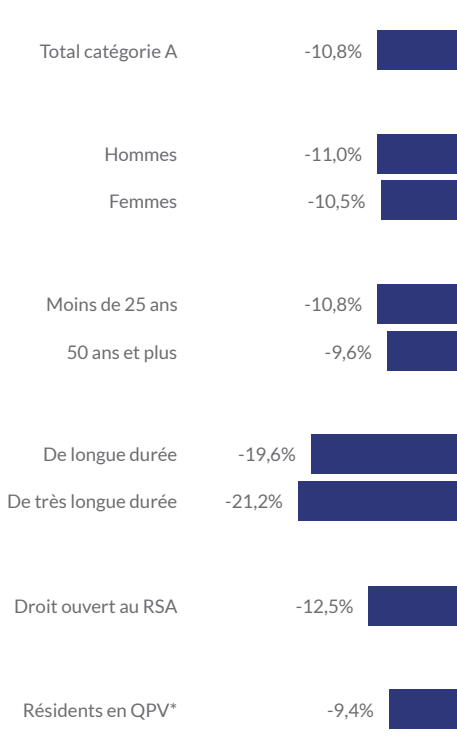
Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi continuent d'augmenter. Leur nombre a crû de 26 % sur la période allant de janvier à décembre 2022 par rapport à celle de janvier à décembre 2021. Dans le même temps, le nombre de demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi a peu augmenté (+3 %). Au total, au cours des douze derniers mois, 152 200 demandes et 147 600 offres d'emploi ont été enregistrées.

Parmi les dix métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi, la quasi-totalité sont déficitaires en offres d'emploi. Seuls les services domestiques enregistrent plus d'offres que de demandes. La vente en habillement, le nettoyage de locaux, la mise en rayon libre-service ou encore la conduite et livraison par tournées sur courte distance comptabilisent plus de deux demandes d'emploi pour une offre et jusqu'à cinq pour la vente en habillement.

Parmi les dix métiers les plus recherchés par les employeurs, nombreux sont ceux qui font face à des difficultés de recrutement. Les plus exposés sont les métiers de l'installation et de la maintenance d'équipements industriels (six offres pour une demande), la sécurité et la surveillance privée, la comptabilité ou encore l'assistantat commercial avec deux offres pour une demande. Dans une moindre mesure, les services domestiques, l'assistance auprès d'adultes ainsi que les cuisiniers sont également déficitaires avec une offre et demie pour une demande. A l'inverse, le magasinage et préparation de commande, l'assistance auprès d'enfants et le secrétariat ne semblent pas concernés par des difficultés de recrutement : les offres sont inférieures aux demandes.

Évolution en un an du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon, selon le profil

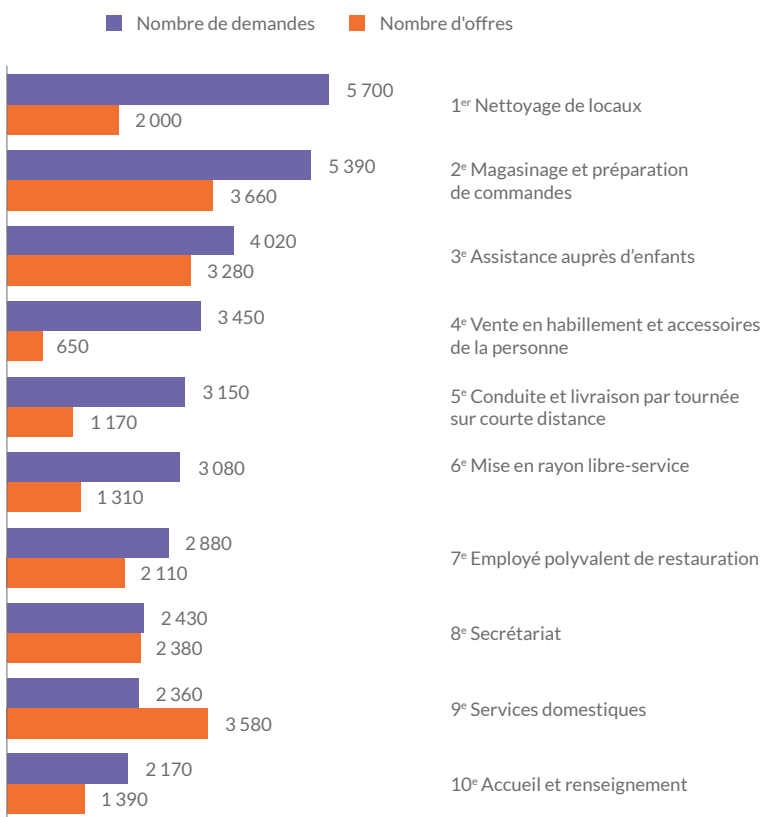
Décembre 2022 par rapport à décembre 2021. Données brutes



*QPV : Quartier Politique de la ville

Offres et demandes d'emploi pour les dix premiers métiers recherchés par les demandeurs d'emploi dans la métropole de Lyon

Cumul de janvier 2022 à décembre 2022. Données brutes



Le taux de chômage

Clés de lecture

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur** au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Source : Insee

Périmètres : zones d'emploi

Le chômage continue de baisser

Les taux de chômage du carré métropolitain s'échelonnent entre 4,8 % et 7,9 % au troisième trimestre 2022. A l'exception de quatre zones d'emploi (Bourg-en-Bresse, Roanne, Voiron, la Plaine du Forez) où les taux restent stables, ils sont tous en diminution par rapport au trimestre précédent (-0,1 à -0,2 points).

Les taux sont tous nettement plus bas qu'à la même période un an auparavant (troisième trimestre 2021), eux-mêmes inférieurs à ceux d'avant la crise sanitaire (quatrième trimestre 2019).

Parmi les douze zones d'emploi du carré métropolitain, deux enregistrent un taux de chômage supérieur à 7 % : celles d'Oyonnax (7,4%) et de Saint-Etienne (7,8 %). A l'inverse, les zones d'emploi de Tarare (4,8 %), de la Plaine du Forez (5,2 %), de Voiron (5,2 %) et de Villefranche-sur-Saône (5,3 %) affichent les taux de chômage les plus faibles.

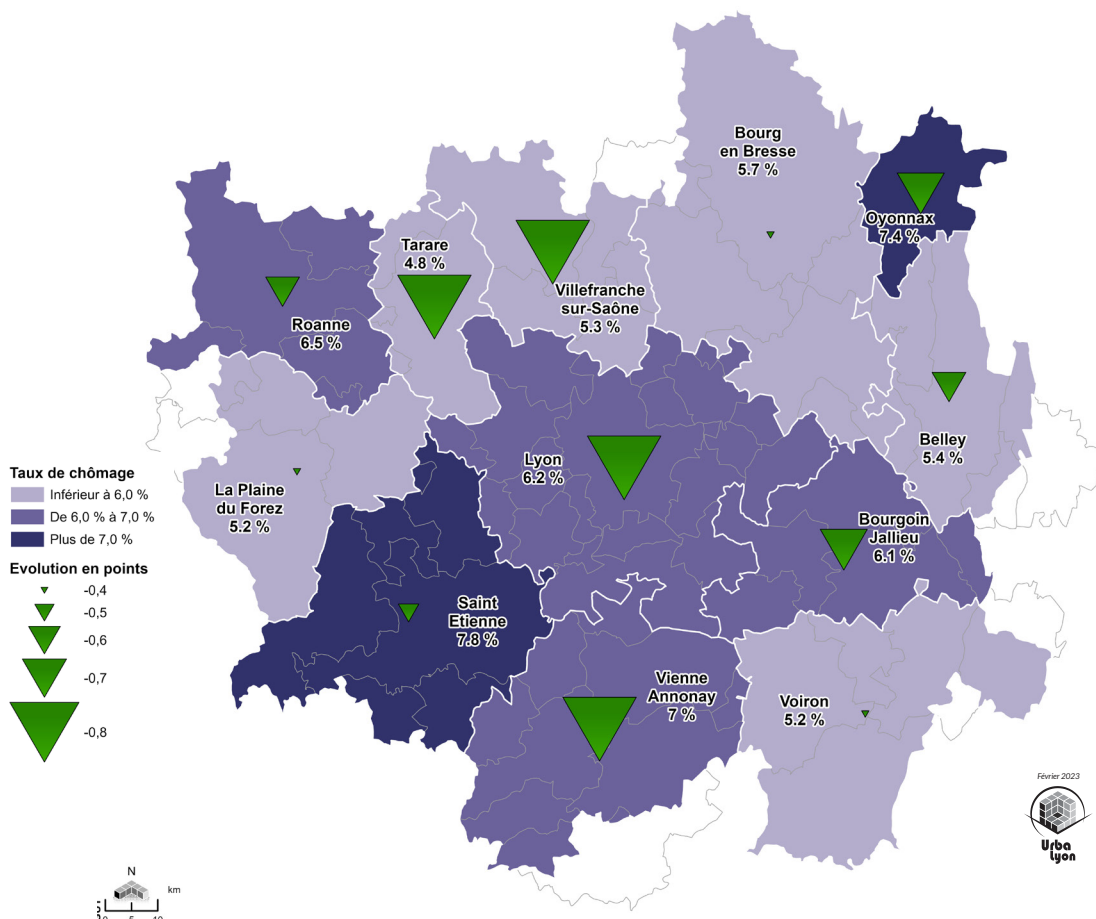
Le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon continue de diminuer et s'établit à 6,2 % de la population active au troisième trimestre 2022. A noter que le taux de chômage dans la métropole de Lyon est plus élevé (6,9 %).

Un niveau particulièrement bas au 3^e trimestre

Etabli à 6,9 %, le taux de chômage dans la métropole atteint son niveau le plus bas depuis près de quinze ans. Dans le même temps, le taux national atteint 7,1 % et retrouve le niveau du troisième trimestre 2008, l'un des plus bas sur la période récente 2003-2022.

Au troisième trimestre 2022, les taux de chômage des douze zones d'emploi présentées sont tous inférieurs à ceux d'avant la crise sanitaire (fin 2019), et pour la plupart inférieurs aux taux du dernier trimestre 2008.

Taux de chômage par zone d'emploi au 3^e trimestre 2022 et évolution en un an





Les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)

Clés de lecture

Le Revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues.

La Prime d'activité (PPA) est une prestation qui vise à lever les freins monétaires au retour à l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle permet également aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi, y compris les étudiants et les apprentis. La prime d'activité est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la Caf par une déclaration trimestrielle.

BRSA : Bénéficiaire du revenu de solidarité active

Source : Caf du Rhône – Données semi-définitives

Périmètre : métropole de Lyon

800 foyers allocataires de moins en un an

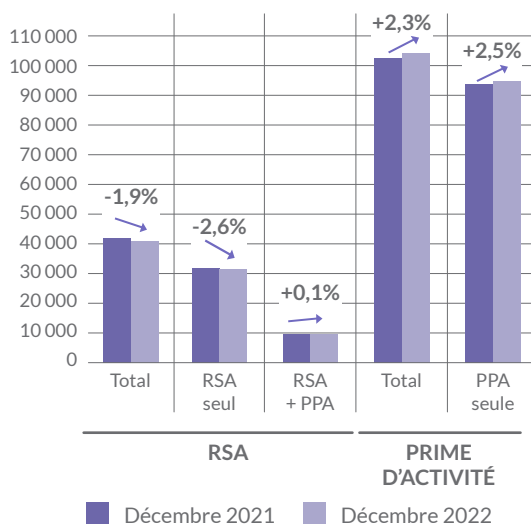
L'année 2022 s'inscrit dans la continuité de 2021 avec la poursuite du recul, certes moins marqué, du nombre de foyers allocataires du RSA. Fin 2022, 40 910 ménages bénéficient du RSA dans la métropole de Lyon, soit 800 de moins que fin 2021 (-1,9 % en un an). Le regain d'activité enregistré après la pandémie de covid se confirme donc et semble profiter aux personnes éloignées du marché du travail. Le nombre de bénéficiaires reste néanmoins supérieur de 1,1 % à celui observé fin 2019 avant la crise sanitaire.

Les effectifs d'allocataires de la prime d'activité continuent de croître (+2,3 % en un an) pour atteindre 105 620 fin 2022. La hausse concerne presque exclusivement les allocataires percevant la prime d'activité seule et non ceux percevant simultanément le RSA et la prime d'activité (+0,1 %).

Nombre de foyers allocataires fin décembre 2022

| | |
|-------------------------------|---------|
| Allocataires RSA | 40 910 |
| Allocataires prime d'activité | 105 620 |

Évolution du nombre de foyers bénéficiaires entre décembre 2021 et décembre 2022

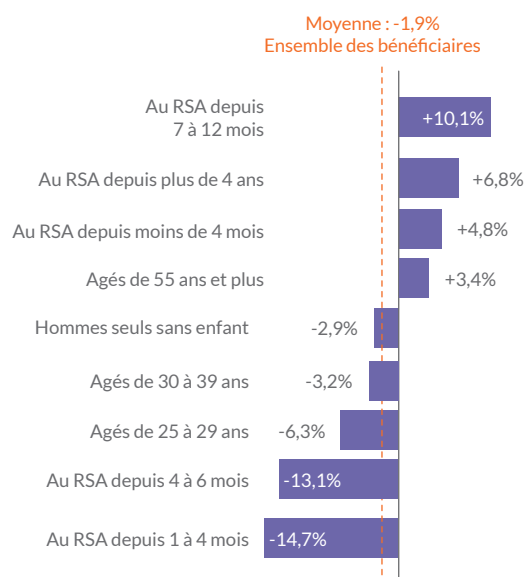


Un recul sensible du nombre de jeunes allocataires et des allocataires depuis 1 à 4 ans

La situation à fin décembre 2022 montre la poursuite de la progression des effectifs des allocataires du RSA les plus âgés et des allocataires les plus anciens dans le dispositif, avec, en un an, respectivement +3,4 % d'allocataires de 55 ans et plus et +6,8 % d'allocataires depuis plus de quatre ans. Ceci confirme qu'une frange croissante de la population la plus éloignée de l'emploi reste malheureusement en marge de la reprise économique. La part des bénéficiaires du RSA depuis plus de quatre ans représente désormais 52 % du total des allocataires (en hausse de 10 points par rapport à décembre 2019). Les bénéficiaires du RSA depuis 7 à 12 mois sont en forte progression (+10,1%) et ceux avec une ancienneté de moins de 4 mois sont en hausse également (+4,8 %).

Les allocataires dans le dispositif depuis un à quatre ans enregistrent des évolutions très encourageantes avec une baisse des effectifs de 14,7 % entre décembre 2021 et décembre 2022. Les allocataires âgés de 25 à 29 ans et de 30 à 39 ans profitent également de la poursuite de l'embellie avec des reculs de respectivement 6,3 % et 3,2 % en un an.

Profil des bénéficiaires du RSA (BRSA) concernés par les plus fortes variations (hausses ou baisses) entre décembre 2021 et décembre 2022





Les créations d'entreprise

Clés de lecture

Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, avec mise en place de nouveaux moyens de production. Les statistiques incluent les créations sous le régime de micro-entrepreneur. À partir de janvier 2022, les séries de créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové, elles ont été recalculées avec cette méthode depuis 2012.

Source : Insee (données brutes)

Périmètre : circonscription départementale du Rhône

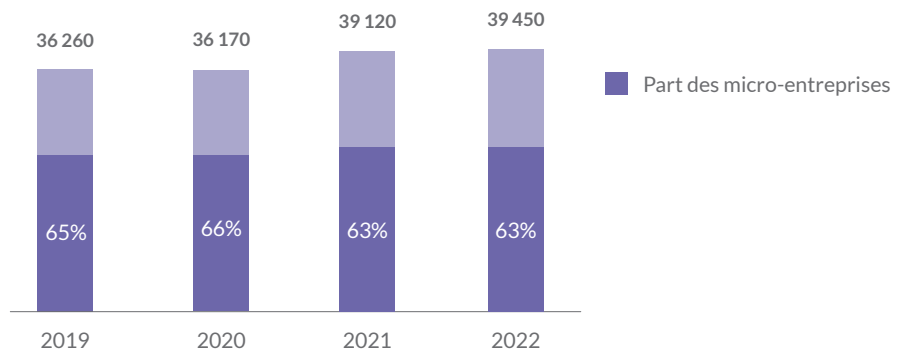
Légère augmentation du nombre de créations en 2022

Il y a eu 39 450 créations d'entreprises dans le Rhône en 2022, c'est 335 de plus que l'année précédente. Cela représente une augmentation de +0,9 %, soit un peu moins qu'au niveau régional (+2,4 %) et national (+2 %). Les sociétés représentent 28 % des nouvelles entreprises et les micro-entreprises 63 %. Ces parts sont stables par rapport à 2021.

L'augmentation globale de 2 % en France cache des différences notables selon les activités. De fortes diminutions sont enregistrées dans

le transport (-35 %) et le commerce (-14 %), deux secteurs qui avaient connu une envolée pendant la crise sanitaire, en lien avec l'essor de la vente à domicile et de la livraison. En revanche, des progressions significatives sont constatées dans l'industrie (+18 %), dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien (+18 %), l'information-communication (+14 %) et les autres activités de services aux particuliers (+17 %).

Nombre de créations d'entreprise dans le Rhône et part des micro-entreprises



Evolution des créations d'entreprise en 2022

| | |
|----------------------|-------|
| RHÔNE | +0,9% |
| AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | +2,4% |
| FRANCE | +2,0% |

La part des entreprises individuelles créées par des femmes augmente

Au niveau national en 2022, les femmes ont créé 45 % des nouvelles entreprises. Cette part augmente de deux points par rapport à l'année précédente, alors qu'elle était restée stable autour de 43 % entre 2015 et 2021. Cette progression s'explique par la vigueur des créations d'entreprises dans certains secteurs particulièrement féminisés, tels que les « autres services aux ménages » (activités de soins et de beauté, entretien corporel, naturopathie, etc.), et le recul des créations dans les transports, où les hommes sont sur-représentés.

Les femmes sont à l'origine de 55 % des créations d'entreprises individuelles classiques et de 43 % des immatriculations sous le régime du micro-entrepreneur. Comme les années précédentes, les femmes sont majoritaires dans les « autres services aux ménages » (77 %), la santé humaine et l'action sociale (73 %), l'industrie (52 %) et l'enseignement (52 %). La part des hommes est la plus élevée dans la construction (97 %), les transports et l'entreposage (91 %) ainsi que dans l'information et la communication (74 %).

Source : *Le rythme des créations d'entreprises ralentit en 2022*. Éric Hofstetter, Insee Première, n°1936, février 2023



Les défaillances d'entreprise

Clés de lecture

Une défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (y compris les résolutions de plans), lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Sources : Tribunal de commerce de Lyon ; Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

Périmètre : ressorts des tribunaux de commerce (pour le tribunal de Bourg-en-Bresse, il s'agit de la totalité du département de l'Ain)

Hausse confirmée des défaillances en 2022

1 110 procédures collectives ont été ouvertes au Tribunal de commerce de Lyon au cours de l'année 2022. Ce nombre est en hausse de 42 % par rapport à 2021, où seulement 780 procédures avaient été enregistrées. L'augmentation des défaillances est plus marquée au niveau national (+54 %), ainsi que dans les autres tribunaux de commerce de l'aire métropolitaine, en particulier celui de Villefranche-Tarare (+72 %). Si globalement sur l'année le niveau des procédures est toujours inférieur à celui de 2019 avant la crise sanitaire, on note cependant un retour aux niveaux d'avant-crise à partir du mois de juin.

Cette hausse des défaillances était attendue. Elle traduit un retour « à la normale » après deux années atypiques, pendant lesquelles les entreprises, y compris celles qui étaient déjà fragilisées, ont été largement aidées et soutenues.

Si les liquidations judiciaires sont toujours largement majoritaires (huit procédures collectives sur dix), le nombre de

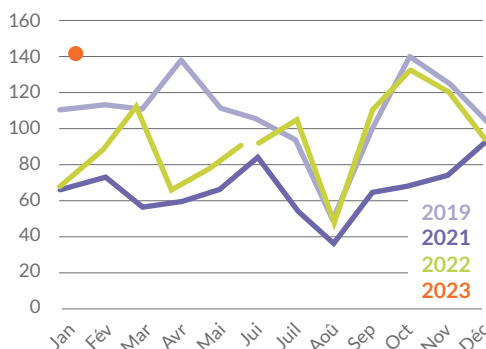
sauvegardes connaît un quasi-doublement et atteint cinquante dossiers en 2022 au Tribunal de Lyon. Par ailleurs, le nombre de procédures amiables (mandats ad hoc et conciliations) est également en forte hausse. Ces deux procédures permettent un traitement confidentiel des difficultés et une restructuration de l'endettement, avant le recours aux procédures collectives.

L'hébergement-restauration particulièrement touché

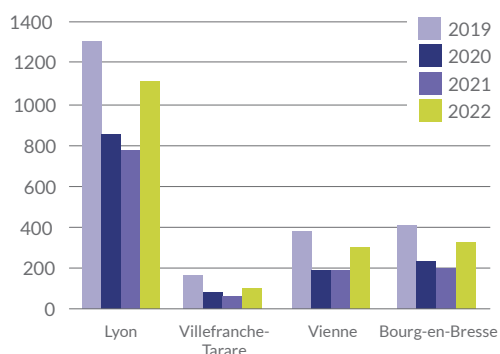
La construction et le commerce restent les deux secteurs les plus concernés par les procédures collectives (respectivement 21 % et 22 % du total au Tribunal de Lyon). La plus forte progression concerne l'hébergement et la restauration (+159 %), les restaurants traditionnels et la restauration rapide étant particulièrement touchés par les cessations de paiement.

Le nombre de salariés concernés par les procédures enregistre une très forte progression, avec près de 7 800 salariés en 2022 à Lyon (contre 1 500 en 2021). Les défaillances de quelques grandes entreprises (dont Place du Marché, avec 1 900 salariés) expliquent en partie ce chiffre élevé.

Nombre de procédures collectives au Tribunal de commerce de Lyon



Nombre de procédures collectives par tribunal et par an



Répartition des procédures collectives par activité au Tribunal de commerce de Lyon en 2022





L'immobilier d'entreprise

Clés de lecture

L'observatoire du Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse globale du marché de l'immobilier d'entreprise, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

Source : Cecim

Périmètre : périmètre d'étude du Cecim, comprenant la métropole de Lyon, ainsi qu'une large partie du Rhône, le sud de l'Ain et le Nord-Isère

Très bonne performance sur le marché des bureaux

Le marché des bureaux a été dynamique en 2022 en région lyonnaise et affiche de très bons résultats. Plus de 325 000 m² ont été placés au cours de l'année, en progression de 10 % par rapport à l'année précédente et au-dessus de la moyenne décennale. Le nombre de transactions est également en hausse et atteint 568 transactions, avec un retour des grands utilisateurs : huit transactions concernent des surfaces supérieures à 4 000 m², près d'une soixantaine des surfaces supérieures à 1 000 m².

Deux tendances se confirment : l'appétence des utilisateurs pour les bureaux neufs ou restructurés (60 % de la demande placée) et la recherche de centralité (trois quarts des surfaces sont situées à Lyon et Villeurbanne). La Part-Dieu accueille 24 % des surfaces placées, Gerland 15 % et Vaise 13 %.

Les professionnels de l'immobilier lyonnais sont confiants pour 2023, avec une demande exprimée qui reste élevée.

Repli sur le marché des locaux d'activité

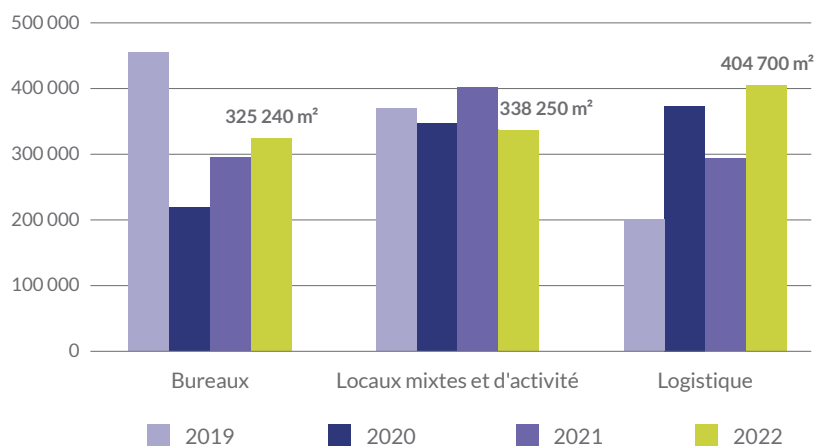
La demande placée en locaux d'activité a reculé de 16 % en 2022 en région lyonnaise et s'est établie à 338 250 m². La taille moyenne des transactions diminue depuis deux ans pour atteindre 815 m² en 2022. Les mouvements de petites et très petites entreprises sont assez nombreux mais les grandes transactions sont plus rares, du fait d'un certain attentisme des acteurs et du fait d'un manque de grandes surfaces et de foncier disponible. D'un point de vue géographique, 38 % des surfaces sont placées à l'extérieur de la métropole de Lyon.

Les professionnels de l'immobilier soulignent la variété des activités utilisatrices et la faible part des activités réellement productives parmi les preneurs, au profit du négoce, du bâtiment ou de l'ingénierie. Ils se montrent confiants pour 2023.

Quelques grandes transactions sur le marché logistique

La demande placée en immobilier logistique atteint plus de 404 000 m² et 22 transactions en 2022. Cinq transactions font plus de 30 000 m², la plus importante étant à Reyrieux dans l'Ain sur un site logistique existant qui sera densifié. Le Nord-Isère reste le premier territoire d'accueil, avec 43 % des surfaces placées. L'offre disponible est très faible et les loyers en forte hausse.

Demande placée par marché (en m²)





Les principales actualités du trimestre

Clés de lecture

Champ : sélection d'événements économiques concernant les entreprises du territoire, de novembre 2022 à janvier 2023

Source : veille presse et internet

Périmètre : aire d'attraction de Lyon

Industrie, relocalisation et économie circulaire

MERSEN
Matériaux avancés et spécialités électriques
Saint-Bonnet-de-Mure (69)
Le groupe prévoit d'investir 15 à 20 M€ dans son usine pour produire des éléments de batteries pour le marché européen d'ici fin 2024, avec une cinquantaine de salariés.

PAREDES
Hygiène et protection professionnelle
Genas (69)
L'entreprise relocalise en région lyonnaise la fabrication d'appareils d'eau ozonée produits auparavant en Chine.

Difficultés et défaillances

BOOSTHEAT
Compresseurs thermiques économes en énergie
Vénissieux (69)
En procédure de sauvegarde, l'industriel est repris par le Francilien HBR ; seule l'activité de recherche et développement devrait rester à Vénissieux, avec 10 salariés.

PARALU
Menuiserie aluminium
Beauvallon (69)
Placée en redressement judiciaire en juillet 2022, l'entreprise a été liquidée en novembre faute de repreneur, avec 90 salariés.

PLACE DU MARCHÉ
Livraison à domicile
Civrieux-d'Azergues (69)
Placée en sauvegarde puis en redressement fin 2022, l'entreprise et ses filiales ont finalement été placées en liquidation judiciaire début 2023 ; environ 1 900 emplois sont supprimés.

Hébergement

EKLO
Vénissieux (69)
Ouverture d'un hôtel de 111 chambres 2 étoiles avec restaurant dans le nouveau quartier du Grand Parilly, avec 17 salariés.

MAISON LACASSAGNE
Lyon 3 (69)
Ouverture d'un boutique-hôtel 4 étoiles de 46 chambres à Montchat, au sein du groupe hôtelier lyonnais SGBO.

PILO
Lyon 1 (69)
Ouverture de la première hostel-auberge sur les pentes de la Croix-Rousse, avec 45 chambres et dortoirs pour 200 lits et un restaurant. 40 salariés, 3 M€ investis.

THE RUCK HOTEL
Lyon 7 (69)
Ouverture d'un hôtel 4 étoiles de 134 chambres avec restaurant, développé par GL Events près du stade de Gerland.

Logistique

BFT TRANSPORT
Transport de marchandises
Lyon 7 (69)
L'entreprise expérimente le report modal avec une navette fluviale entre les ports de Villefranche-sur-Saône et de Lyon (projet LIUM).

REXEL FRANCE
Distribution professionnelle pour le monde de l'énergie
Miribel (01)
Le groupe parisien inaugure son nouveau centre logistique de 36 000 m², très automatisé et doté de panneaux solaires ; 14 M€ investis, une trentaine de recrutements.

Nous remercions
l'Aderly Invest in Lyon,
la Banque de France,
la CCI Auvergne-Rhône-Alpes,
le Cecim,
la CMA Lyon-Rhône,
l'Insee,
le Medef Lyon-Rhône,
la Métropole de Lyon,
Pôle emploi,
le Tribunal de commerce de Lyon,
et l'Urssaf
pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référent : **Clarisse Garin-Hameline** 04 81 92 33 40
c.garinhameline@urbalyon.org
ISSN 0753-34-54

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme